



**CuRAP® 20**  
PÂTE DE PRÉSERVATION DU BOIS

**COMMERCIAL**

À employer SEULEMENT comme traitement curatif au collet pour les produits en bois industriels extérieurs.  
**Pour usage industriel extérieur seulement. Ne pas utiliser dans les habitations. Dangereux ou mortel en cas d'ingestion. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**



**POISON CORROSIF**  
**CORROSIF POUR LES YEUX ET PEAU**

**UN CONTACT AVEC LES YEUX PEUT CAUSER DES BRÛLURES CHIMIQUES ET LA CÉCITÉ.  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL.**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**GARANTIE:**

Cuivre présent sous forme de mélange de complexes d'éthanolamines de cuivre ..... 2%  
Borax ..... 40%

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 22083  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POIDS NET: \_\_\_\_\_ 22,68 kilos \_\_\_\_\_ 127 kilos

Déposant :

Genics Inc.  
27717 Acheson Road  
Acheson, AB T7X 6B1  
780-962-1000

#### ENTREPOSAGE :

Conserver à l'écart de la nourriture humaine et animale dans une zone sûre, bien aérée à l'abri des températures extrêmes. Ne pas laisser geler. Ne pas transférer dans des récipients non étiquetés. Tenir le récipient fermé quand il n'est pas utilisé.

#### ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

POUR URGENCES DE PRODUIT : CHEMTREC - 1-800-424-9300

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

LIMITES DU PRODUIT : À employer SEULEMENT comme traitement extérieur curatif au collet des :

1. Poteaux de ligne et pieux
2. Structures extérieures en bois LIMITES DES BOIS TRAITÉS :  
CuRap 20 ne peut être utilisé que pour le traitement du bois qui EN

AUCUN CAS NE PEUT :

1. Entrer en contact direct avec ou devenir un élément délétère de l'eau potable.
2. Être employé
  - a) dans une construction résidentielle.
  - b) dans une zone d'entreposage ou de production de nourriture humaine ou animale, ou dans des abris pour animaux.
  - c) sur l'équipement de terrains de jeux.
3. Être en contact prolongé avec la peau.

MODE D'EMPLOI :

Afficher une copie de cette étiquette au site de traitement ou sur le véhicule de traitement.

NE PAS appliquer ce produit sur le bois destiné à une utilisation sous l'eau.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les étangs, les cours d'eau, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

PRÉPARATION : Nettoyer et inspecter le bois avant de le traiter. Ce produit est destiné au traitement curatif des poteaux de ligne, poteaux électriques en bois et pour les structures en bois susceptibles d'être

attaqués par la pourriture et la pourriture molle, des fourmis charpentières ou des buprestidés. Ce produit facilite le contrôle des infestations de termites.

Ce produit peut être appliqué de manière à former une couche de 2 à 10 mm d'épaisseur au pinceau ou à la truelle ou sur papier par BANDAGE DE POTEAU. Utiliser une truelle pour les fentes profondes dans le bois ou remplir un pistolet extrudeur du produit de préservation et appliquer libéralement.

Pour les poteaux en ligne, pieux, montants ou autres structures en bois qui se trouvent dans le sol, excaver le sol autour de la structure sur une profondeur d'environ 42 cm. Nettoyer la surface avec une brosse en fer pour retirer la terre et le bois endommagé. La structure doit être contrôlée pour pourriture interne et attaque par insectes en faisant des sondages incrémentaux. Le traitement des échantillons avant le colmatage est conseillé. Il faut employer des mesures pour éviter l'inoculation et la dissémination des organismes causant la pourriture par les instruments de contrôle de poteau ou de sol.

Il faut préparer des bandages pour couvrir les zones de collet des structures en bandes de 45 à 58 cm de haut. Ce produit doit être appliqué pour couvrir la surface du bois au moins 10 cm sous la dernière évidence de pourriture et 8 cm au-dessus du sol. On peut utiliser plus d'un bandage dans certains cas quand la structure s'étend sur plus de 56 cm, comme à flanc de poteau.

La partie traitée au-dessus du sol doit être protégée par des moyens mécaniques appropriés pour éviter les dommages au bandage et/ ou l'accès au produit de préservation par des animaux familiers, des animaux fermiers et par les gens.

**EFFICACITÉ** : L'efficacité des traitements avec ce produit dépendra de plusieurs paramètres, y compris la condition du bois traité, l'espèce de bois, le type de pourriture, la qualité de l'exécution et des traitements précédents ou successifs.

## **PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Corrosif. Provoque des blessures irréversibles aux yeux et des brûlures de la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Peut être dangereux ou même mortel en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Ne pas en respirer la vapeur. Éviter un contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après un contact avec la peau et avant de manger, boire, utiliser du tabac ou aller aux toilettes. Ne pas transporter, entreposer ni consommer de nourriture ou de boisson dans les zones où ce produit est entreposé ou utilisé, ni dans les endroits où se trouve le bois récemment traité. Ne pas transporter ni fumer de cigarettes dans les zones de travail. Ne pas exposer de coupures ni d'éraflures à ce produit. Obtenir immédiatement des soins en cas de contact de ce produit avec les yeux. Tenir la zone de travail bien ventilée. Tenir à l'écart des flammes nues. Un dispositif portable et des installations de rinçage des yeux doivent se trouver sur le site.

### MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

FONCTION D'OPÉRATEUR	MESURES DE PROTECTION
I Les utilisations qui permettent un contact direct avec ce produit, c'est-à-dire a) L'application du produit b) Les activités de nettoyage et d'entretien c) Le transfert du produit au matériel d'application	Une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des lunettes de protection (écran facial ou lunettes de protection contre les produits chimiques), des gants à manchettes résistant aux produits chimiques (gants à longues manches), un tablier résistant aux produits chimiques, un casque et des bottes résistant aux produits chimiques. Utiliser un respirateur à cartouche filtrante dans les lieux mal ventilés.
II Utilisations d'entreposage et manipulation du produit fermé.	Salopettes, gants et bottes de protection résistants aux produits chimiques.

## UTILISER DES VÊTEMENTS DE PROTECTION COMPOSÉS DES MATIÈRES SUIVANTES :

Viton, Néoprène, PVC. Lessiver les vêtements de travail séparément des autres vêtements du ménage. Remplacer immédiatement le matériel de protection qui serait défectueux, usé ou contaminé.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Un contact avec les yeux peut causer des brûlures chimiques et la cécité.

Un contact prolongé avec la peau peut causer des brûlures chimiques.

Contient du monoéthanolamine.

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

Traiter selon les symptômes.

## DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques.

## PREMIERS SOINS

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.